Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 7

Artikel: L'amitié des jeunes filles : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182232

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ils ont divisé les livres de Moïse en 52 divisions ou *lectures*, de manière qu'en en lisant dans les synagogues une par semaine, tout le Pentateuque soit achevé au bout de l'année.

Les jours de fête et de jeûne, on sort le livre de l'Arche, pour le placer sur l'autel. Alors on prie trois personnes de lire le commencement d'un chapitre; chacune d'elles en dit quelques mots, le Chantre les bénit, puis elles promettent de donner quelque chose pour les pauvres ou les besoins de la synagogue.

Il est défendu aux Juifs qui s'occupent d'agriculture de semer ensemble deux sortes de grains, comme du froment et de l'orge, etc.; car il est dit dans le Lévitique : *Tu ne sèmeras point ton champ de différents grains.*

Dans quelque partie du monde que les Juifs se trouvent, ils envoient tous les ans des aumônes à Jérusalem pour l'entretien des pauvres qui y résident et qui prient pour le salut commun. Ils envoient aussi quelque chose dans les endroits de la Judée où sont les sépulcres des patriarches Abraham, Isaac et Jacob.

Tout marché est censé conclu lorsque les parties ont touché à l'habit ou au mouchoir des témoins, ce qui constitue une espèce de serment.

Les différends et procès qui naissent parmi les Juifs, pour quelque cause que ce soit, sont tranchés par les rabbins, ou des amis communs.

L'usage de la viande de porc leur est interdit, de même que la graisse de bœuf, d'agneau ou de chèvre. Il est dit au chapitre III du Lévitique : *Toute graisse appartient à l'Eternel.*

Quand il s'agit d'égorger un animal, cette opération doit être faite par une personne qui en est spécialement chargée, vu les formalités qu'il faut observer, car ils ne peuvent manger de la viande d'un animal tué par une autre main.

A la fin d'une fête, dans les noces, les circoncisions, etc., les Juifs ont l'habitude de réciter quelque louange sur un verre de vin; chaque fois qu'ils boivent, ils disent une bénédiction, car ils ont cette liqueur en grande vénération, parce qu'il est dit dans la Bible que *le vin réjouit le cœur de l'homme*, et *qu'il réjouit Dieu et les hommes.*

Avant de s'asseoir à table, ils se lavent les mains avec soin. Quand ils sont assis, ils récitent ordinairement le psaume XXIII. Ensuite le maître de la maison prend un pain entier, et, après l'avoir béni, il le rompt et en donne à chacun gros comme une olive, après quoi les convives mangent à discrétion. Quand le repas est fini, ils se lavent de nouveau les mains, et ôtent les couteaux de dessus la table, qui est censée représenter un autel, sur lequel on ne pouvait point mettre de fer.

On nous raconte que, dans un grand repas, un rabbin et un évêque se trouvant placés l'un à côté de l'autre, l'évêque passa à son voisin un plat de jambon. « Merci, dit le rabbin, vous savez que je ne puis manger du porc. »

— Je croyais, repliqua l'évêque, qu'au XIXe siècle les rabbins étaient assez éclairés pour mettre de côté de pareils scrupules.

— Eh bien! ajouta le rabbin avec un malicieux sourire, je vous promets, monseigneur, que j'en mangerai le jour de votre mariage.

Dans notre prochain numéro, nous aurons à parler de choses très curieuses sur le jour du sabbat, sur les fiançailles, la circoncision, etc.

(*A suivre.*)

L'amitié des jeunes filles.

IX

Et, prenant des deux mains la tête de Lisbeth, il la releva, et déposa un baiser sur le front pur et brûlant de la jeune fille.

Sa figure prit une expression d'enthousiasme, et deux larmes s'échappèrent lentement de ses yeux bleus.

Et comme elle les essuyait, elle vit, sur la paroi en face d'elle, un grand cadre doré et richement orné : dans ce cadre était le tableau à l'huile, représentant la femme malade.

— Comment, s'écria-t-elle, vous avez gardé le dernier ouvrage de mon père, et l'avez payé si cher?

— Pas au-dessus de son prix! répondit Baumann en souriant. A l'exposition de la société des beaux-arts, un amateur en a offert cent thalers, et comme je m'étais réservé la préférence en cas d'offres d'achat, il m'est revenu de plein droit.

Lisbeth, les mains jointes et les yeux pleins de larmes, contemplait le tableau qui, restauré et verni à nouveau, produisait beaucoup d'effet.

— Je regarde votre arrivée chez moi, dit le docteur, comme un bonheur que je désirais depuis longtemps. Si j'ai visité madame votre mère si souvent, et si j'ai prolongé mes visites auprès d'elle, je dois vous avouer que vous étiez l'aimant qui m'attirait. Sans en rien laisser voir, j'ai observé votre travail silencieux, l'absence de toute prétention, votre simplicité, qui acceptait la vie la plus modeste, votre amour pour votre mère et votre frère, votre économie et l'ordre que vous faisiez régner dans le ménage.

Je vous aime de tout mon cœur, et, dans cette minute solennelle, qui va décider de mon bonheur, je vous demande sérieusement si vous voulez consentir à être mon épouse adorée. Hier, j'ai été nommé directeur de l'hospice de la ville, avec un traitement considérable, et puis vous offrir, si ce n'est une position brillante, du moins un revenu suffisant. Et... maintenant... quelle réponse recevrai-je de vous?

Lisbeth resta muette et comme pétrifiée. Son cœur battait avec violence. Elle regarda le docteur d'un air à la fois suppliant et passionné.

— Qui ne dit rien consent, reprit-il en souriant, et des deux bras, il pressa sur son cœur Lisbeth, qui ne fit aucune résistance.

— Toujours muette? reprit le docteur d'un ton malin.

Lisbeth poussa un profond soupir.

— Est-il vrai que vous veuillez honorer du titre d'épouse une pauvre fille comme moi?... Si c'est un rêve que je fais, ce rêve est bien doux, mais le réveil sera d'autant plus terrible!

— Non! non! ce n'est point un rêve, répondit Baumann en l'embrassant; nous allons de ce pas prier ta mère de bénir un des plus heureux couples qu'il y ait sous le soleil. Je ne pense pas qu'elle ait d'objection à élever contre notre mariage.

— Non, certes, elle a trop d'affection pour celui qui lui a sauvé la vie.

— Et toi, Lisbeth? te sentiras-tu aussi un peu d'affection pour moi?

— Notre sort, à nous autres, est d'aimer en silence, de cacher nos sentiments. Maintenant qu'il m'est permis de parler, je te répondrai : oui, je t'aime depuis longtemps.

Et, toute honteuse de cet aveu, Lisbeth pencha sa tête sur le sein du docteur, qui la pressa tendrement.

— Eh bien! allons chez ta mère... c'est-à-dire... ne venais-tu pas me chercher pour ton amie?

— Oh! tu m'as fait oublier l'univers, et, dans ma félicité inespérée, j'ai oublié mon amie!

Et tous deux se hâtèrent vers la demeure de Léonie.

Après avoir examiné le pied de Léonie, le docteur constata une forte foulure.

— Il vous faudra longtemps, dit-il à la malade, avant de pouvoir marcher; il vous restera même une certaine faiblesse qui vous rendra la danse impossible. Et maintenant que l'appareil est posé, ajouta-t-il en s'adressant à Lisbeth, nous allons vers ta mère lui demander sa bénédiction.

Léonie, les regardant avec étonnement, s'écria :

— Qu'entends-je? vous vous tutoyez et vous parlez de bénédiction?

— Oui, chère Léonie, dit Lisbeth, nos cœurs se sont rencontrés.

— Je suis charmée de ton bonheur, lui répondit son amie; il est bien mérité.

Lorsque les futurs époux furent sortis, la malade pleura longtemps et amèrement.

— Quelle différence! dit-elle, entre le docteur jeune, aimable, estimé... et Milo! qui n'a su que jurer comme un lansquenet, parce que j'ai eu le malheur de me fouler le pied. Quel motif pouvait donc le pousser à tant de brusquerie, et à un départ si précipité? Quelle bassesse de caractère! emporter ma parure, en garantie que j'irais le rejoindre! S'il a pu me tromper avec des pierres fausses, ne peut-il pas m'avoir trompée encore à bien d'autres égards?

— Le maître machiniste du théâtre désire vous parler, dit la garde-malade entr'ouvrant la porte, et le personnage annoncé entra sans attendre la réponse.

Quand la garde-malade se fut retirée, il s'approcha de Léonie et lui dit :

— Je vous ai toujours porté et vous porte encore le plus vif intérêt, bien que vous ayez quitté votre emploi au théâtre. Or, aujourd'hui, il m'est tombé entre les mains un journal, portant un mandat d'arrêt et la photographie du coupable. Ce coupable est votre fiancé, qui, il y a plus d'un an, a quitté Genève après avoir commis un vol considérable. Voici son portrait.

Après l'avoir considéré attentivement, Léonie s'écria :

— Dieu du ciel! à quel terrible malheur j'ai échappé en me foulant le pied! En voyageant avec lui en wagon, je marchais au devant d'un terrible avenir. Maintenant me voilà libre de tout lien. L'avenir seul me donne de l'inquiétude, puisque, même le voulant, je ne pourrai plus rentrer dans le corps du ballet.

— Ce n'est pas un malheur! je pense même que c'est, au contraire, un bonheur, dit Werner. Voyez-vous, mademoiselle, quand on dit d'une jeune personne qu'elle est danseuse, on hausse les épaules, car ce titre n'est pas une recommandation. Ceux qui ont le pied léger ont aussi le cœur léger. Je l'ai moi-même observé maintes fois dans notre corps de ballet.

Cette conversation fut interrompue par l'arrivée de deux employés de police, qui venaient faire une enquête sur les relations qui avaient existé entre Léonie et Milo. Elle raconta fidèlement tout ce qu'elle savait et livra 300 thalers dont le fugitif lui avait fait présent.

— Maintenant, j'ai secoué jusqu'au dernier grain de poussière de mes souliers, dit Léonie en souriant. Comment gagnerai-je ma vie à l'avenir? Ma foi, si tous les moyens m'échappent, je me ferai dompteuse de lions et de tigres, à l'exemple d'Alvine.

— Aussi longtemps que je vivrai, cela n'arrivera pas, dit Werner, dont les yeux prirent une expression si tendre que Léonie rougit et baissa les siens.

. . . . . .

Milo fut arrêté et condamné à plusieurs années de détention.

Cinq semaines plus tard, on bénit, à l'autel, le mariage du docteur Baumann avec Lisbeth; puis celui d'Henri Mai, inspecteur des télégraphes, avec Alvine, et enfin celui de Werner, maître machiniste au théâtre de la cour, avec Léonie, qui boîtait encore un peu. Elle épousait un homme jeune, beau, et qui, depuis longtemps, l'adorait sans rien dire. Les témoins de la noce furent madame Wilkomm, Fédor et Wermouth, ramené à de bons sentiments.

FIN

Casino-Théâtre. — La représentation de jeudi dernier peut certainement compter au nombre des plus goûtées. La *Belle Affaire*, charmante comédie de Cadol, peint avec une grande fidélité quelques situations des mœurs actuelles; l'action, très bien menée et soutenue, est émaillée d'incidents d'un bon comique et étincelle de traits d'esprit. Nos meilleurs artistes ont trouvé dans l'interprétation de cette œuvre les vrais caractères de leurs emplois respectifs. Mme Olivier était si bien dans son rôle, que jamais nous ne l'avons vue apporter sur la scène plus de naturel, plus de verve dans son jeu et dans sa diction; aussi peut-elle revendiquer les honneurs de la soirée.

La représentation de mardi paraît avoir laissé une moins bonne impression, quoique Mme Vaslin y ait fait valoir tout l'attrait de son talent. Il est bon d'avoir de ces rares déceptions, qui ne font que mieux apprécier la bonne comédie, et nous donnent un échantillon des pièces du *Palais-Royal* et des *Variétés*, qui font souvent courir tout Paris.

Au moment de mettre sous presse, il nous arrive une nouvelle qui ne sera pas sans intérêt pour les personnes qui suivent les controverses théologiques. La librairie Blanc, Imer et Lebet met en vente une brochure[1], d'un professeur de la Faculté libre, dédié à *Messieurs les honorables membres du Synode de l'Eglise nationale*, pour les féliciter vivement d'avoir, en novembre dernier, donné raison à la majorité des professeurs de la Faculté.

Cet opuscule contient, outre une longue préface à l'adresse du Synode, un discours prononcé à la réunion de la Société pastorale suisse, et, en appendice, divers articles publiés dans les journaux. Nous n'avons pas eu le temps d'examiner si le contenu répond à la nouveauté et au piquant du titre et de la lettre-préface servant de dédicace.

[1] L'**Orthodoxie et le libéralisme**, *au point de vue de la théologie indépendante*, par J. F. Astié.

La livraison de *février* de la Bibliothèque universelle et Revue suisse, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. Impressions d'une jeune patriote sur la Révolution française, extraites d'une correspondance contemporaine, 1792 à 1795, par M. *Jules Chavannes*. — II. Poisons et contre-poisons. — I. Les poisons, par M. *Jules Piccard*. — III. Le Râmsneh. Scènes de la vie hindoue. Nouvelle, par M. *Auguste Glardon*. (Deuxième partie.) — IV. La politique et la religion en Allemagne, par M. *Edouard Tallichet*. (Deuxième partie.) -- V. Chronique littéraire de Paris. -- VI. Chronique d'Allemagne.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

Nous croyons devoir rappeler à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre poste de 20 cent.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

Lausanne. — Imp. Howard-Delisle.